



Les meules des moulins étaient tractées par des animaux à sang chaud. (Photo Ville de Rigaud)

## Qu'était donc UN MOULIN À SANG ?

**Témoignage du temps passé, le moulin à sang de Rigaud, village perché du pays niçois, est le dernier des Alpes-Maritimes. Il se visite sur demande.**

Si l'ancien moulin à huile du village de Rigaud ne fonctionne plus, il reste néanmoins d'un grand intérêt historique car il est le dernier moulin dit « à sang » de la *Comtat de Niça*. Si le terme peut paraître barbare, le moulin à sang n'est autre qu'un moulin à huile qui était tracté par des animaux à sang chaud, soit bœuf, cheval ou âne... Les archives communales relatent que la force motrice de celui de Rigaud était intégralement fournie par un âne.

### Un moulin à ban du XVI<sup>e</sup> siècle

Ce moulin à sang, appelé aussi domestique, car situé au rez-de-chaussée de l'habitation du moulinier, fut construit au XVI<sup>e</sup> siècle par la famille Grimaldi de Beuil. La meule tournante de 1,5 tonne environ, installée dans une salle assez vaste pour permettre le mouvement circulaire de l'animal, était constituée d'une seule roue actionnée au moyen d'un bras, at-telée à un âne. Il nécessitait cependant la présence d'une personne pour guider l'animal à la voix et d'une autre pour ramener les fruits sous la meule avec une spatule en bois.

Le moulin était soumis à banalité, soit l'obligation pour tous les habitants de venir y moudre leurs olives et de verser une redevance au seigneur. Quant au moulinier, il gardait 3 livres d'huile (1,5l) par charge (environ 160 kg). Ce moulin à ban va grossir la cagnotte des Grimaldi jusqu'en 1622 où, après la confiscation des biens d'Annibal Grimaldi, Rigaud échoit au préfet de Nice, François Caissotti, qui l'érige en comté. En 1676, le fief passe aux mains d'Hannibal de Baydal, Consul de Nice qui, par acte établi devant notaire, vend le moulin à huile à la commune de Rigaud le 2 juin 1679.

### Le moulin devient communal

La loi du 17 juillet 1797, abolissant toutes les banalités attachées à la domination seigneuriale, permet l'affranchissement du moulin à farine et du four à pain. Mais, cette loi ne vaut pas pour les banalités établies entre les communautés d'habitants et les particuliers non-seigneurs.

Aussi, comme le moulin appartient à la commune, sa banalité sera maintenue jusqu'à la circulaire du 27 février 1850. Ce décret établi par l'Intendance Générale de Nice permettra de libérer la commune de cette exception. Le 14 avril 1850, sous la présidence du syndic Joaquim Dahon, et des conseillers Benjamin Blanc et Alexandre Feraud, et sur avis des deux tiers de la population, soit environ 400 personnes, le Conseil communal établit une banalité privative en faveur de l'amiral sarde Augusto Antonio Riboty moyennant une somme de 425 livres.

### Après des gels catastrophiques pour les oliviers, le moulin s'est arrêté de tourner

Ce nouveau propriétaire a obligation de traiter toutes les olives du territoire et, les habitants sont également contraints, sous peine d'amende, d'apporter leurs olives au moulin de la commune. À l'époque, on comptait plus de 6 400 oliviers productifs et la moitié des olives récoltées, soit 32 tonnes, était utilisée pour la fabrication d'huile d'olive.

Jusqu'en 1800, c'est la variété Cailletier (ou olive de Nice) qui était cultivée. Après un gel important, on a vu apparaître l'Aglandau, variété plus résistante au froid.

### Collection d'outillage agricole

Les gels de 1956 et 1985, catastrophiques pour les arbres, dissuadèrent les Rigaudois de poursuivre cette exploitation. Et rien ne permet d'envisager une reprise.

Aussi, il est bon de rendre un hommage particulier à ce vieux moulin à sang qui a perdu sa vocation première. Acquis par la commune en 1998 et restauré, il abrite aujourd'hui une collection d'outillage agricole. Il peut être visité sur demande auprès de la mairie.

**NELLY NUSSBAUM**  
magazine@nicematin.fr

Source : D'après les documents de Jean Hermann, historien du village.



L'ancien moulin à huile de Rigaud est aujourd'hui un musée qui présente des outils agricoles d'antan. (Photo Ville de Rigaud)



Rigaud fut le village siège de l'Ordre du Temple de la région. (Carte postale ancienne)

### Rigaud, important village templier

Ce village perché au-dessus des gorges du Cians fut jadis le village-siège de la plus importante commanderie des templiers de la région. Le nom du village offre plusieurs hypothèses dont la plus probable viendrait du provençal rigaou (rouge-gorge). Le fait qu'on le retrouve en 1200 sous castrum de Rigauo, puis castrum de Rigaud en

1333 tend à prouver cette explication. Le partage du fief de Puget-Rostang au début du XII<sup>e</sup> siècle est à l'origine de la seigneurie de Rigaud et les considérables donations de la famille envers l'Ordre du Temple sont sans doute à l'origine de la Commanderie de Rigaud permettant à deux de ses membres d'accéder aux plus hautes fonctions, notamment Hugues et Pons de Rigaud respectivement Maîtres de l'Ordre en 1131 et en 1195. La mission de la maison de Rigaud était de recueillir le

plus grand nombre de biens, meubles, immeubles et terrains. Elle possédait de nombreuses dépendances dans le Var et la vallée de la Tinée... Si la commanderie de Rigaud possédait des seigneuries assez importantes, elle n'avait pas le moindre rôle militaire et ne possédait même pas de quoi se défendre. Elle fut mentionnée en tant que Commanderie pour la première fois en 1269. Les Templiers furent arrêtés en 1307 et, en 1385, le fief est passé aux mains des Grimaldi de Beuil.